

vk 2916938 BERN173 1n

LE PERCU D'UNE INFORMATION EN FRANCAIS EN CONTEXTE CREOLOPHONE

Jean BERNABE

Communication aux lères Journées de la presse martiniquais 6 - 7 Avril 1990

Le thème qui m'a été proposé ne peut véritablement être traité qu'avec des instruments d'ordre **quantitatif** (mesurant entre autres choses, les niveaux de **compréhension** des énoncés). Il est évident que ce n'est pas dans le temps relativement court qui m'est imparti (une vingtaine de minutes) que je pourrai traiter une telle question y compris parce que je n'ai pas pu procéder aux enquêtes utiles.

Je me bornerai ici à mettre en place les données **qualitatives** qui sont un passage obligé vers la réponse à la question. D'ailleurs cette réponse, je pense être en mesure de vous la communiquer ultérieurement à travers les résultats d'une recherche d'étudiant de D.E.A. que je suis en train d'orienter vers votre problématique.

Je vais développer mon intervention en 10 points :

1- Appel du fait que les zones-créolophones sont toutes les zones où se trouvent confrontées au moins deux langues dans le cadre d'un bilinguisme social, qualifié de **diglossie**, en ce sens qu'il implique une distribution des langues liées à un contexte social et non à un choix libre.

2 - Cela implique au minimum :

- une langue dite "haute" parce que dominante

et

- une langue dite "basse" parce que dominée.

Ces adjectifs ne constituent pas un jugement de valeur concernant la capacité cognitive ou expressive des langues mais un jugement qui rend compte de leur **capacité sociale**.

3 - Dans notre société la langue haute est le français et la langue basse est le créole. Le créole a une caractéristique : partout il est langue basse alors que, par exemple, le français qui est langue basse au Québec est, partout ailleurs, une langue dominante, une langue impériale.

4 - Cette capacité sociale, différente selon que l'on a affaire à la langue haute ou à la langue basse, se mesure à différents critères.

LE PERCU D'UNE INFORMATION EN FRANCAIS EN CONTEXTE CREOLOPHONE

Jean BERNARD

Communication aux Jours Jounées de la presse martiniquaise
4 - 7 Avril 1990

Le thème qui m'a été proposé ne peut véritablement être traité
qu'avec des instruments d'ordre quantitatif (mesurant entre autres choses,
les niveaux de compréhension des données). Il est évident que ce n'est pas dans
le temps relativement court qui m'est imparti (une vingtaine de minutes) que
je pourrai traiter une telle question y compris parce que je n'ai pas pu
procéder aux enquêtes utiles.

Je me permettais ici à mettre en place les données qualitatives
qui sont un passage obligé vers la réponse à la question. D'ailleurs cette
réponse, je pense être en mesure de vous la communiquer ultérieurement à
travers les résultats d'une recherche d'étudiant de D.E.A. que je suis en train
d'orienter vers votre problématique.

Je vais développer mon intervention en 10 points :

1 - Appel du fait que les zones créolophones sont toutes les
zones où se trouvent confrontées au moins deux langues dans le cadre d'un
bilinguisme social, qualité de diglossie, en ce sens qu'il implique une
distribution des langues liées à un contexte social et non à un choix libre.

2 - Cela implique au minimum :

- une langue dite "bas" parce que dominante

et

- une langue dite "haut" parce que dominante

Ces adjectifs ne constituent pas un jugement de valeur
concernant la capacité cognitive ou expressive des langues mais un
jugement qui prend compte de leur capacité sociale.

3 - Dans notre société la langue haute est le français et la
langue basse est le créole. Le créole a une caractéristique : partout il est
langue basse alors que par exemple, le français qui est langue basse au
Québec est, partout ailleurs, une langue dominante, une langue impérative.

4 - Cette capacité sociale, différent selon que l'on a
affaire à la langue haute ou à la langue basse, se mesure à différents critères.

Parmi ceux-là, je ne retiendrai que celui qui concerne le plus notre sujet, à savoir celui des **niveaux de langue** (ou des **registres de langue**).

On distingue en gros deux pôles extrêmes avec un registre intermédiaire dit "médian" :

- le niveau familier/relâché/courant (de type oral)
- le niveau soutenu/oratoire/formel (de type écrit)
- le niveau médian (où il est quasiment impossible de distinguer écrit et oral c'est (le niveau typique de la presse)

Eh bien, pour en revenir à notre situation linguistique antillaise, le privilège de la langue haute (le français) c'est que cette langue peut varier d'un registre à l'autre, alors que cette variation est plus problématique en créole, langue basse. En effet, le créole fonctionne structurellement comme une variante du niveau familier/relâché du français. Autrement dit, parler créole c'est d'emblée, au sein de la diglossie, se situer dans un registre de langue pré-déterminé à l'avance : le niveau familier/relâché.

5 - C'est pourquoi toute tentative de produire, en créole, un niveau non familier, quant à aller soit vers un **créole francisé** (montée vers la langue haute) soit vers un **créole profond** mais quasiment impossible, phantasmatique et en projet (ou créole de laboratoire).

6 - On voit mal comment un créole de laboratoire peut constituer un outil informatif à la mesure des contraintes de l'information telle qu'elle est mise en oeuvre dans la conception dominante des médias de masse aux Antilles.

7 - Vous devez avoir l'impression que parti, comme je le suis, je m'apprête à traiter non pas "le reçu d'une information en français" mais le reçu "d'une information en créole". Justement, je tiens à dire que ces deux formulations, sont, en profondeur, exactement les mêmes. Pourquoi ?

Parce que :

l'utilisation du créole dans certaines radios libres a provoqué l'accélération de la francisation du créole pour deux raisons :

a) le nécessaire effort de constitution d'un niveau médian a poussé le créole vers le niveau médian du français malgré certains efforts de certains speakers de certaines radios, pour aller vers un créole néologique et à la limite non-informatif.

b) l'extension du créole à des domaines d'expressions nouveaux pour désigner des réalités initialement prise en compte par le français ne pouvait que franciser le créole.

On assiste donc au paradoxe suivant : une extension (impréparée) du créole vers des domaines plus larges entraîne son recul structurel, en tout cas son alignement sur la langue haute.

Par ailleurs, je ne retiens pas celui qui concerne le plus notre sujet, à savoir celui des niveaux de langue (ou des registres de langue).

On distingue en gros deux pôles extrêmes avec un registre intermédiaire dit "médian" :

- le niveau familier/informel (de type oral)

- le niveau soutenu/formel (de type écrit)

- le niveau médian (où il est quasiment impossible de distinguer écrit et oral, c'est le niveau typique de la presse)

En bien, pour ce qui revient à notre situation linguistique antillaise, le privilège de la langue haute (le français) c'est que cette langue peut varier d'un registre à l'autre, alors que cette variation est plus problématique en créole, langue basse. En effet, le créole fonctionne structurellement comme une variante du niveau familier/informel du français. Autrement dit, parler créole c'est d'emblée, au sein de la diglossie, se situer dans un registre de langue pré-déterminé à l'avance : le niveau familier/informel.

5 - C'est pourquoi toute tentative de produire, en créole, un niveau non familier, dans le sens où on parle français (monté) vers la langue haute) soit vers un créole profond mais quasiment impossible, phraséologique et en projet (ou créole de laboratoire).

6 - On voit mal comment un créole de laboratoire peut constituer un outil informatif à la mesure des contraintes de l'information telle qu'elle est mise en oeuvre dans la conception dominante des médias de masse aux Antilles.

7 - Vous devez avoir l'impression que parti, comme je le suis, je m'apprête à traiter non pas "le sujet d'une information en français" mais le sujet "d'une information en créole". Justement, je tiens à dire que ces deux formulations sont, en profondeur, exactement les mêmes. Pourquoi ?

Parce que :

a) l'utilisation du créole dans certains médias libres a provoqué l'extension de la fonction du créole pour deux raisons :

a) la nécessité d'un effort de construction d'un niveau médian à portée de créole vers le niveau médian du français malgré certains efforts de certains auteurs de certains médias, par ailleurs, vers un créole phraséologique et à la limite non-informatif.

b) l'extension du créole à des domaines d'expressions nouveaux pour désigner des réalités initialement prises en compte par le français ne pouvait que franchir le créole.

On assiste donc au paradoxe suivant : une extension (importante) du créole vers des domaines plus larges entraîne son recul structurel, en tout cas son alignement sur la langue haute.

En sorte que c'est dans son aspect superficiel (phonétique) que le créole radiophonique diffère du français radiophonique, pas dans sa structure profonde, rhétorique, argumentative, sémantique. Mon hypothèse, vérifiée parallèlement par quelques sondages limités, est que pour le public martiniquais, l'information créole pose autant de problèmes de **compréhension profonde** que l'information en français.

Je dois dire que je prends le mot information dans un sens strict qui ne mesure pas la diversité des divers genres radiophoniques ou télévisuels. Je me borne ici à une étude du **journal parlé**. Il y aurait une hiérarchisation à établir en comptant les interviews (placés dans des rubriques diversifiées allant de la politique au sport en passant par la vie quotidienne) en comptant aussi les chroniques (placées dans des rubriques allant de la politique au sport en passant par l'économie ou les faits de sociétés).

8 - L'information au sens strict (journal parlé ou télévisé) pose les mêmes problèmes de compréhension en créole et en français à un facteur près que j'appellerais le facteur "Mac Lukan" ou encore le facteur "Goelbels". En effet, pour le premier, "The message is the message" et pour le second, "nous ne parlons pas pour dire quelque chose mais pour obtenir un certain effet".

Je veux dire, par là, que pour une population qui sera sensible au "message" par une phonétique créole, (en raison de certains apriori identitaires ou de situations existentielles), le message informatif sera autrement reçu que s'il est en français et inversement. C'est un paramètre important.

La question est de savoir quelles sont les classes ou couches sociales qui relèvent de tel ou tel "message", de tel ou tel, "effet". Aucune étude n'a été menée pour catégoriser la population martiniquaise par rapport à ce critère. Il existe un certain nombre de tests de mesure de la compréhension et, d'une manière plus large, de la réception des messages : niveau esthétique, moteur, cognitif voire symbolique (tests de closure, tests de questions à trous, tests projectifs, etc...)

10 - Un certain nombre d'indices me suggèrent que, s'agissant du niveau de compréhension du français par les Antillais, on risque d'avoir beaucoup de surprises. Il ne faut pas confondre la compétence active qui produit des énoncés et la compétence passive qui les interprète sans qu'il y ait nécessairement production. On se rend compte que la compétence active est de plus en plus marquée par un certain nombre de stéréotypes issus de la langue médiatique et qui constitue une véritable **phraséologie** (cest-à-dire une langue figée dans la langue).

Un exemple de phraséologie : la langue de la circulation aérienne est internationalement l'anglais. Eh bien la phraséologie de la circulation aérienne est connue de tous les pilotes, mais tous les pilotes ne parlent pas anglais.

Dans le cas des médias, il y a une phraséologie qui fonctionne de manière très active. Il s'agit de la phraséologie de chronique sportive. Il m'apparaît que le profil de compétence en français des antillais est très marqué par ce phénomène.

En conclusion :

En sorte que c'est dans son aspect superficiel (phonétique) que le créole radiophonique diffère du français radiophonique, pas dans sa structure profonde. Rétorique, argumentative, sémanique. Mon hypothèse, vérifiée partiellement par quelques sondages limités, est que pour le public martiniquais, l'information créée pose autant de problèmes de compréhension profonde que l'information en français.

Je dois dire que je prends le mot information dans un sens étroit qui ne mesure pas la diversité des genres radiophoniques ou télévisuels. Je me borne ici à une étude du journal parlé. Il y avait une hiérarchisation à établir en comptant les interviews (placés dans des rubriques diversifiées allant de la politique au sport en passant par la vie quotidienne) en comptant aussi les chroniques (placés dans des rubriques allant de la politique au sport en passant par l'économie ou les faits de société).

8 - L'information au sens strict (journal parlé ou télévisé) pose les mêmes problèmes de compréhension en créole et en français à un facteur près que j'appellerais le facteur "Mac Luken" ou encore le facteur "Goethe". En effet, pour le premier, "The message is the message" et pour le second, "nous ne parlons pas pour dire quelques chose mais pour obtenir un certain effet".

Je veux dire par là, que pour une population qui sera sensible au "message" par une phonétique créole (ce raison de certains apitôt identitaires ou de situations existentielles), le message informatif sera autrement reçu que s'il est en français et inversement. C'est un paramètre important.

La question est de savoir quelles sont les classes ou couches sociales qui reçoivent de tel ou tel "message", de tel ou tel "effet". Aucune étude n'a été menée pour catégoriser la population martiniquaise par rapport à ce critère. Il existe un certain nombre de tests de mesure de la compréhension et d'une manière plus large, de la réception des messages ; niveau esthétique, moteur, cognitif, voire symbolique (tests de clôture, tests de questions à trous, tests projectifs, etc...)

10 - Un certain nombre d'indices me suggèrent que, s'agissant du niveau de compréhension du français par les Antillais, on risque d'avoir beaucoup de surprises. Il ne faut pas confondre la compétence active qui produit des énoncés et la compétence passive qui les interprète sans qu'il y ait nécessairement production. On se rend compte que la compétence active est de plus en plus marquée par un certain nombre de stéréotypes issus de la langue médiatique et qui constitue une véritable paraséologie (c'est-à-dire une langue liée dans la langue).

Un exemple de paraséologie : la langue de la circulation aérienne est internationalement l'anglais. Eh bien la paraséologie de la circulation aérienne est connue de tous les pilotes, mais tous les pilotes ne parlent pas anglais.

Dans le cas des médias, il y a une paraséologie qui fonctionne de manière très active. Il s'agit de la paraséologie de chroniques sportives. Il m'apparaît que le profil de compétence en français des Antillais est très marqué par ce phénomène.

En conclusion :

Le développement du français aux Antilles (la francisation linguistique des Antillais) s'est amorcée à travers un outil privilégié et élitiste : l'école, avec ses exigences qui étaient des exigences situées au niveau du style soutenu (nos aînés parlaient comme des livres). Ce développement se poursuit aujourd'hui autour d'instruments privilégiés mais démocratisés : les médias de masse, dont il conviendrait de bien définir les rapports qu'ils entretiennent avec l'École dans la soutenance de la langue française aujourd'hui.

J'ai aiguisé votre appétit sans véritablement le satisfaire. J'aurais d'ailleurs encore beaucoup à dire sur les données qualitatives comme par exemple, l'ordonnement des compétences passives et actives du créole et du français aux Antilles, car on n'est pas dans un système homogène. Mais vous vous rendez-compte que c'est là, matière à une collaboration future entre l'Université et votre Association dont je salue l'initiative et la pertinence, et à laquelle je souhaite longue vie. Il y a, en effet, beaucoup à faire pour la formation des journalistes de la langue créole. Sous cette formation les mécanismes dont j'ai esquissé la description ne pourront que s'accélérer.

Le développement du français aux Antilles (la francisation linguistique des Antillais) s'est amorcée à travers un ouïl privilégié et élitiste : l'école, avec ses exigences qui étaient des exigences situées au niveau du style soutenu (ses styles parfaits comme des livres). Ce développement se poursuit aujourd'hui autour d'instruments privilégiés mais démocratisés : les médias de masse. Il conviendrait de bien définir les rapports qu'ils entretiennent avec l'école dans la souenance de la langue française aujourd'hui.

J'ai signalé votre intérêt sans véritablement le saisir. L'attente d'ailleurs encore beaucoup à dire sur les données qualitatives comme par exemple, l'ordonnement des compétences passives et actives de lecture et du français aux Antilles, car il n'est pas dans un système homogène. Mais vous vous rendez-compte que c'est là matière à une collaboration future entre l'Université et votre Association dont je salue l'initiative et la pertinence, et à laquelle je souhaite longue vie. Il y a eu effet, pour le coup de faire pour la formation de jeunes gens dans la langue créole. Sans cette formation les mères créoles ont fait l'acquisition de l'écriture et peuvent que s'exprimer.

BRW173